

BOIS SCIÉS MANUFACTURÉS (BSM)

**CHARPENTE BOIS LAMELLÉ COLLÉ
CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES**

Charte éthique



Novembre 2023



B.S.M. ENTREPRISE GÉNÉRALE

CHARPENTE BOIS LAMELLÉ COLLÉ

CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES

ADRESSE
Rue de l'Énergie
59560 COMINES (Nord)

E-mail : contact@b-s-m.fr
Site : www.b-s-m.fr
Téléphone 03 20 39 28 28
Télécopie 03 20 39 53 51

Crédit Agricole Nord de France
N° 16706 05092 50401409007 25
SIRET 379 756 075 00022
TVA FR 36 379 756 075

Registre Commerce
Lille 90 B 1267
Code APE 4391 A

Introduction

La raison d'être de BSM est « **Le bois, au cœur de notre savoir-faire pour construire les équipements durables de notre territoire** ». Dans ce contexte, il est de notre responsabilité de nous engager à respecter certains principes éthiques et comportementaux aussi bien au niveau individuel que collectif.

La charte éthique définit les principes et valeurs auxquels la société BSM adhère et qui doivent guider chacun de ses collaborateurs dans la pratique quotidienne de son métier.

La présente charte éthique s'applique à tous les collaborateurs du groupe (directeurs, cadres, employés...) ci-après « les collaborateurs » ainsi qu'à toutes les personnes auxquelles l'entreprise est associée tels que, ses clients, fournisseurs, consultants, sous-traitants, et autres intermédiaires représentant BSM.

Nos valeurs fondamentales

La détermination : Parce que vos projets sont uniques, nos équipes y répondent avec conviction et l'ambition de l'excellence

Le savoir-faire : Nous œuvrons quotidiennement à faire de nos métiers autour du bois, des savoir-faire vivants, partagés et continuellement renouvelés.

Le sens de l'équipe : Nos multiples compétences reposent sur un sens fort du travail en équipe, main dans la main avec nos partenaires.

La pérennité : Depuis près de 80 ans, les femmes et les hommes de BSM contribuent à un territoire plus durable, par une démarche d'innovation continue dans l'utilisation du bois.

1. Conformité à la législation

BSM et ses collaborateurs s'engagent à se conformer aux lois, principes, réglementations nationales et internationales en vigueur dans tous les pays où l'entreprise exerce son activité. Elle s'engage à veiller au respect de cet engagement pour ses propres fournisseurs et partenaires.

BSM met en place une traçabilité afin que toute relation de travail avec ses partenaires soit documentée (attestations d'inscriptions légales et de cotisations) et exécutée conformément à la législation, aux normes et usages notamment en matière de droit du travail.

2. Concurrence loyale

BSM veille au respect des règles de la concurrence afin que celle-ci soit loyale et équitable. Aucune action ne doit empêcher, restreindre ou fausser la concurrence.



B.S.M. ENTREPRISE GÉNÉRALE

CHARPENTE BOIS LAMELLÉ COLLÉ

CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES

ADRESSE
Rue de l'Énergie
59560 COMINES (Nord)

E-mail : contact@b-s-m.fr
Site : www.b-s-m.fr
Téléphone 03 20 39 28 28
Télécopie 03 20 39 53 51

Crédit Agricole Nord de France
N° 16706 05092 50401409007 25
SIRET 379 756 075 00022
TVA FR 36 379 756 075

Registre Commerce
Lille 90 B 1267
Code APE 4391 A

BSM refuse toutes les pratiques concurrentielles et commerciales déloyales, notamment toute entente avec les concurrents ou toute pratique concertée concernant notamment les conditions financières, la répartition des prestations, des marchés ou des clients. Sont proscrits non seulement tout accord formalisé mais aussi toute pratique concertée et tout entretien informel ayant pour effet ou visant une restriction de la libre concurrence ou concurrence loyale.

Ainsi, les conditions financières sont fixées en toute indépendance, nos concurrents et clients doivent prendre leurs décisions en toute liberté.

3. Relations avec les clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux

BSM entretient avec toutes ses parties prenantes et, en particulier, avec ses clients, ses fournisseurs et autres partenaires commerciaux, des relations placées sous le signe de l'honnêteté et de l'équité, en accord avec ses principes éthiques listés en préambule. En conséquence, BSM s'oblige à honorer ses engagements contractuels et à respecter tant la lettre que l'esprit de ses accords commerciaux. Les collaborateurs doivent veiller à agir avec professionnalisme, intégrité et équité.

4. Respect des personnes, sécurité au travail, lutte contre les discriminations et le harcèlement

BSM entend traiter tous ses collaborateurs avec respect et équité et promouvoir l'égalité des chances dans tous les aspects de l'emploi. Chaque collaborateur doit donc respecter la sécurité, les droits et les opinions de ses collègues ainsi que leurs particularités culturelles ou spécifiques. BSM n'a recours à aucune forme de travail forcé. En conformité avec les conventions internationales, il s'interdit le travail des enfants

BSM, s'engage à fournir un environnement de travail adéquat à ses collaborateurs, y compris en matière de santé et de sécurité, lesquels ont le devoir d'y contribuer par le respect des règles de l'entreprise en la matière.

BSM garantit à ses collaborateurs et à ses parties prenantes un environnement de travail qui exclut toute discrimination fondée notamment sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou la religion. Toute forme de harcèlement est prohibée et sanctionnée conformément aux législations nationales en vigueur. L'entreprise s'engage à prendre des mesures appropriées pour prévenir, détecter et traiter les cas de harcèlement. Tous les membres de l'entreprise sont encouragés à signaler immédiatement tout incident de harcèlement, en toute confiance et sans crainte de représailles.

Procédure d'alerte

Signalement

Tout employé qui est témoin ou victime d'un comportement contraire à l'éthique, y compris le harcèlement, est encouragé à le signaler. Le signalement peut être fait à l'adresse mail suivante : contact@b-s-m.fr

Toute utilisation de bonne foi de ce dispositif ne pourra être sanctionnée.



B.S.M. ENTREPRISE GÉNÉRALE

CHARPENTE BOIS LAMELLÉ COLLÉ

CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES

ADRESSE
Rue de l'Énergie
59560 COMINES (Nord)

E-mail : contact@b-s-m.fr
Site : www.b-s-m.fr
Téléphone 03 20 39 28 28
Télécopie 03 20 39 53 51

Crédit Agricole Nord de France
N° 16706 05092 50401409007 25
SIRET 379 756 075 00022
TVA FR 36 379 756 075

Registre Commerce
Lille 90 B 1267
Code APE 4391 A

Confidentialité et protection des lanceurs d'alerte

Nous garantissons la confidentialité de tous les signalements et nous nous engageons à protéger les lanceurs d'alerte contre toute forme de représailles ou de discrimination. Les informations fournies dans le signalement seront traitées de manière confidentielle et ne seront divulguées qu'aux personnes concernées par l'enquête et les mesures nécessaires.

Enquête et actions appropriées

Chaque signalement fera l'objet d'une enquête approfondie et impartiale.

5. Respect et protection de l'environnement

BSM s'engage à respecter et à protéger l'environnement. L'entreprise cherche activement à réduire son empreinte écologique en adoptant des pratiques durables telles que la réduction de la pollution, le tri des déchets, le recours au circuit court et aux bois provenant de forêts gérées de manière durable. Cela implique nécessairement le respect des dispositions légales en vigueur en matière de protection de l'environnement.

BSM encourage les employés à adopter des comportements respectueux de l'environnement et à proposer des initiatives sur ce thème.

Nous nous efforçons également de sensibiliser nos clients et nos partenaires à l'importance de la durabilité et aux bonnes pratiques environnementales mises en place par l'entreprise.

6. Confidentialité et données personnelles

Les informations partagées par nos clients dans le cadre des prestations sont strictement confidentielles et ne sont en aucun cas utilisées avec une autre finalité que la collaboration avec nos clients. Ces informations incluent, de façon non exhaustive, les informations commerciales, marketing, financières et administratives de nos clients.

Toutes les données personnelles, qu'elles soient celles concernant les parties prenantes impliquées dans un projet au titre de la collaboration, ou recueillies ou collectées à l'occasion du projet sont traitées conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, au Règlement européen pour la Protection des Données Personnelles 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi française du 20 juin 2018.

7. Lutte contre la corruption

La corruption est inacceptable dans toutes ses formes. Chez BSM, nous nous engageons à maintenir des normes élevées d'intégrité et de transparence. Nous respectons strictement toutes les lois et réglementations anti-corruption applicables et nous n'acceptons aucun comportement contraire à l'éthique, tel que :

- les cadeaux et invitations,
- le pot-de-vin,
- le détournement de fonds
- toute autre forme de corruption.

Nous nous efforçons de maintenir des relations professionnelles basées sur la confiance, l'honnêteté et l'équité. Nous tâchons également de guider les collaborateurs dans leurs actions pour améliorer



B.S.M. ENTREPRISE GÉNÉRALE

CHARPENTE BOIS LAMELLÉ COLLÉ

CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES

ADRESSE
Rue de l'Énergie
59560 COMINES (Nord)

E-mail : contact@b-s-m.fr
Site : www.b-s-m.fr
Téléphone 03 20 39 28 28
Télécopie 03 20 39 53 51

Crédit Agricole Nord de France
N° 16706 05092 50401409007 25
SIRET 379 756 075 00022
TVA FR 36 379 756 075

Registre Commerce
Lille 90 B 1267
Code APE 4391 A

leurs comportements en ce qui concerne les relations avec les parties prenantes, les cadeaux ou encore les invitations.

8. Inclusion et diversité

BSM s'engage à créer un environnement de travail où chaque individu est respecté et valorisé indépendamment de son origine ethnique, de son genre, de son orientation sexuelle, de sa religion, de son âge ou de ses capacités. Nous croyons que la diversité favorise l'innovation, qu'elle renforce notre culture d'entreprise et nous permet de mieux répondre aux besoins de nos clients et de la société dans son ensemble.

9. Respect des droits humains fondamentaux

BSM condamne fermement le travail forcé et le travail des enfants, tant au sein de l'entreprise que chez nos sous-traitants. Nous veillons à ce que nos activités commerciales ne contribuent pas à l'exploitation des travailleurs, en nous assurant de manière effective que nos sous-traitants respectent également ces principes. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs pour garantir le respect des droits humains et favoriser des conditions de travail équitables et sûres.

10. Sincérité de l'information comptable et financière

BSM s'engage à fournir une information exacte, transparente et régulière. La sincérité des comptes permet à la société de fonder ses décisions sur des informations exhaustives, précises et fiables. L'établissement de ces documents doit être conforme aux principes comptables avec des écritures justifiées par des pièces appropriées émises par des parties de bonne foi.

Mise en œuvre

Tous les collaborateurs de BSM sont tenus de se comporter conformément à la présente charte éthique. La direction se voit conférer un rôle particulier à cet égard, celui de donner l'exemple. En tant qu'interlocuteurs, ils répondent à toutes les questions concernant les principes de conduite et s'assurent que les collaborateurs soient suffisamment informés, notamment dans leur domaine de responsabilités, des valeurs de BSM.

Fait à Comines, le 1er novembre 2023

Monsieur Vincent DECARPIGNY
Le Gérant

BOIS SCIÉS MANUFACTURES
SARL
LE GÉRANT